

Fiche de données de sécurité



Section 1 : Identification de la substance/du mélange et de la compagnie/entreprise

1.1 Identifiant de produit

- Nom du produit** • Cell Capture Beads and Reagents
Synonymes • Buffer W; Buffer WS; Cell Capture Beads

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations contre-indiquées

- Utilisations pertinentes identifiées** • Dilution des anticorps et lavage des cellules
Utilisation(s) contre-indiquée(s) • Ce produit n'est pas destiné aux humains ni aux animaux.

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche signalétique

- Fabricant** • NanoString Technologies
530 Fairview Avenue North
Seattle, WA 98109
United States
www.nanostring.com
operations@nanostring.com
Téléphone (général) • 206.378.NANO (6266)

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

- Fabricant** • 206.378.NANO (6266)

Section 2 : Identification des risques

UE/CEE

Selon: Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)/REACH 1907/2006 [amendé par le texte 2015/830]

2.1 Classification de la substance ou mélange

- CLP** • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

- CLP**
Mentions de danger • Aucune étiquette(s) requise

2.3 Autres dangers

- CLP** • Selon le règlement (CE) No. 1272/2008 (CLP), ce produit n'est pas considéré dangereux.

SGH ONU

Selon: Système général harmonisé (SGH) des Nations Unies concernant la classification et l'étiquetage des produits chimiques: Third Revised Edition

2.1 Classification de la substance ou mélange

Mentions de danger SGH • Non classé
(classification)

2.2 Éléments de l'étiquette

UN GHS

Mentions de danger • Aucune étiquette(s) requise

Mises en garde

2.3 Autres dangers

UN GHS

- Conformément au Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques (SGH), ce produit n'est pas considéré dangereux
-

États-Unis (US)

Selon: OSHA 29 CFR 1910.1200 HCS

2.1 Classification de la substance ou mélange

OSHA HCS 2012 • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

OSHA HCS 2012

Mentions de danger • Aucune étiquette(s) requise

2.3 Autres dangers

OSHA HCS 2012

- Ce produit n'est pas considéré dangereux en vertu de la norme communication des dangers 29 CFR 1910.1200 de l'OSHA aux États-Unis.
-

SIMDUT 2015

Selon: SIMDUT mis en application par la Loi sur les produits dangereux et le Règlement sur les produits contrôlés

2.1 Classification de la substance ou mélange

SIMDUT 2015 • Non classé

2.2 Éléments de l'étiquette

SIMDUT 2015

Mentions de danger • Aucune étiquette(s) requise

Mises en garde

2.3 Autres dangers

SIMDUT 2015

- Au Canada, le produit mentionné ci-dessus n'est pas considéré dangereux en vertu du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT).
-

Section 3 — Composition/informations sur les ingrédients

3.1 Substances

- La matière ne répond pas aux critères d'une substance.

3.2 Mélanges

Composition					
Nom chimique	Identifiants	%	LD50/LC50	Classifications selon réglementation/directive	Commentaires
Component A	ADD	> 98%	ADD	EU CLP: Non classé UN GHS Rev. 3: Non classé OSHA HCS 2012: Non classé WHMIS 2015: Non classé	NDA
Component D	ADD	< 1%	ADD	EU CLP: Non classé UN GHS Rev. 3: Non classé OSHA HCS 2012: Non classé WHMIS 2015: Non classé	NDA
Component B	CAS:9011-18-1	< 1%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 20600 mg/kg	EU CLP: Non classé UN GHS Rev. 3: Non classé OSHA HCS 2012: Non classé WHMIS 2015: Non classé	NDA
Hydrogen peroxide	CAS:7722-84-1 Numéro de code:231-765-0 Index:008-003-00-9	<= 0.1%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 376 mg/kg Inhalation-Rat LC50 • 2000 mg/m ³	EU CLP: Annexe VI, tableau 3.1 : Ox. Liq. 1, H271 ; Acute Tox. 4, H302 ; Acute Tox. 4, H332 ; Skin Corr. 1A, H314 ; STOT SE 3 : Resp. Irrit., H335 UN GHS Rev. 3: Ox. Liq. 1 ; Acute Tox. 4 (Oral) ; Acute Tox. 5 (Peau) ; Acute Tox. 4 (Inhl) ; Skin Corr. 1A ; Eye Dam. 1 ; STOT SE 3 : Resp. Irrit. ; Aquatic Acute 2 OSHA HCS 2012: Ox. Liq. 1 ; Acute Tox. 4 (Oral) ; Acute Tox. 4 (Inhl) ; Skin Corr. 1A ; Eye Dam. 1 ; STOT SE 3 : Resp. Irrit. WHMIS 2015: Ox. Liq. 1 ; Acute Tox. 4 (Oral) ; Acute Tox. 4 (Inhl) ; Skin Corr. 1A ; Eye Dam. 1 ; STOT SE 3 : Resp. Irrit.	NDA
Component C		< 0.02%		EU CLP: Limite d'exposition professionnelle en vertu de l'Union OSHA HCS 2012: Limite d'exposition	NDA
Sodium azide	CAS:26628-22-8 Numéro de code:247-852-1 Index:011-004-00-7	< 0.001%	Ingestion/Oral-Rat LD50 • 27 mg/kg Inhalation-Rat LC50 • 37 mg/m ³ Peau-Lapin LD50 • 20 mg/kg	EU CLP: Limite d'exposition professionnelle en vertu de l'Union OSHA HCS 2012: Limite d'exposition	NDA

Voir la section 16 pour le texte complet des déclarations H

Section 4 — Premiers soins

4.1 Description des premiers soins

Inhalation

- Déplacer la victime à l'air frais. Administrer de l'oxygène si la respiration est difficile. Pratiquer la respiration artificielle si la victime ne respire pas.

Peau

- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement la peau à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.

Yeux

- En cas de contact avec la substance, rincer immédiatement les yeux à l'eau courante pendant au moins 20 minutes.

Ingestion

- En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la victime est consciente) En cas d'ingestion de grandes quantités, appeler immédiatement un

médecin.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

- Voir la section 11 - Informations toxicologiques.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Notes pour le médecin

- Tous les traitements doivent être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient. Il faut envisager la possibilité d'une surexposition à d'autres matières que ce produit.

Section 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

- Agent extincteur convenable** • INCENDIE MAJEUR : eau pulvérisée, brouillard d'eau ou mousse ordinaire.
INCENDIES MINEURS : poudre sèche, CO₂, eau pulvérisée ou mousse ordinaire.
- Agent extincteur inapproprié** • Aucune donnée disponible.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Dangers inhabituels d'incendie et d'explosion** • Certaines peuvent brûler, mais aucune ne s'enflamme facilement.
- Produits de combustion dangereux** • Aucune donnée disponible.

5.3 Conseils aux pompiers

- Si cela peut se faire sans risque, enlever les conteneurs de la zone d'incendie. Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive (ARA). Les vêtements structurels de protection des pompiers fournissent une protection limitée UNIQUEMENT en cas d'incendie ; ils ne sont pas efficaces dans les cas de déversement où le contact direct avec la substance est possible. Porter des vêtements de protection chimique spécifiquement recommandés par le fabricant. Ceux-ci peuvent fournir peu ou pas de protection thermique.

Section 6 — Mesures en cas de fuite accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et mesures d'urgence

- Précautions individuelles** • Ventiler les espaces clos. Ne pas marcher à travers la matière déversée. Utiliser un équipement de protection individuelle (EPI) approprié
- Mesures d'urgence** • Tenir à l'écart le personnel non autorisé Rester en amont.

6.2 Précautions environnementales

- Éviter les déversements dans les cours d'eau et les égouts.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

- Mesures de confinement/de nettoyage** • Arrêter la fuite si vous pouvez le faire sans risque.
PETITS DÉVERSEMENTS : recueillir avec du sable ou une autre matière absorbante non combustible et placer dans des conteneurs pour une mise au rebut ultérieure.
DÉVERSEMENTS IMPORTANTS : endiguer bien au delà du déversement de liquide pour une mise au rebut ultérieure.

6.4 Référence à d'autres sections

- Voir la section 8 - Contrôles de l'exposition/Protection personnelle, ainsi que la section 13 - Considérations de mise au rebut.

Section 7 — Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manutention sans danger

Manutention

- Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Porter l'équipement de protection individuelle recommandé lors de la manipulation.

7.2 Conditions de sécurité du stockage, y compris toutes incompatibilités**Stockage**

- Conserver le conteneur hermétiquement fermé et le stocker à la température recommandée.

7.3 Utilisations finales spécifiques

- Voir la section 1.2 - Utilisations pertinentes identifiées.

Section 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1 Paramètres de contrôle**

Limites d'exposition/ Lignes directrices				
	Résultat	ACGIH	NIOSH	OSHA
Sodium azide (26628-22-8)	Plafonds	0.29 mg/m ³ Ceiling (as Sodium azide); 0.11 ppm Ceiling (as Hydrazoic acid vapor)	0.1 ppm Ceiling (as HN ₃); 0.3 mg/m ³ Ceiling (as NaN ₃)	Non établi
Hydrogen peroxide (7722-84-1)	TWAs	1 ppm TWA	1 ppm TWA; 1.4 mg/m ³ TWA	1 ppm TWA; 1.4 mg/m ³ TWA

8.2 Contrôles d'exposition

Mesures/contrôles techniques • Une bonne ventilation générale doit être utilisée. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. Le cas échéant, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation aspirante locale ou d'autres moyens techniques pour maintenir les concentrations atmosphériques en dessous des limites d'exposition recommandées. Si les limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable.

Équipement de protection individuelle**Respiratoire**

- En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié

Yeux/visage

- Porter une protection oculaire (lunettes de sécurité ou écran facial).

Peau/corps

- Porter des gants appropriés.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement • Suivre les bonnes pratiques pour la gestion de site et l'élimination des déchets.

Clef aux abréviations

ACGIH = Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux

NIOSH = Institut national de la sécurité et de la santé au travail

OSHA = Administration de la sécurité et de la santé au travail

TWA = Les moyennes pondérées dans le temps sont basées sur des expositions de 8 h/jour, 40 h/semaine

Section 9 — Propriétés physiques et chimiques**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base**

Description de la matière			
Forme physique	Liquide	Apparence/description	Liquide inodore.
Couleur	Manque de données	Odeur	Sans odeur.
Seuil de perception de l'odeur	Manque de données		
Propriétés générales			
Point d'ébullition	Manque de données	Point de fusion/point de congélation	Manque de données
Température de décomposition	Manque de données	pH	Manque de données

Densité spécifique/relative	Manque de données	Solubilité dans l'eau	Soluble 100 %
Viscosité	Manque de données	Propriétés explosives :	Manque de données
Propriétés comburantes :	Manque de données		
Volatilité			
Pression de vapeur	Manque de données	Densité de vapeur	Manque de données
Taux d'évaporation	Manque de données		
Inflammabilité			
Point d'éclair	Manque de données	LSE	Manque de données
LIE	Manque de données	Autoinflammation	Manque de données
Inflammabilité (solide, gaz) :	Manque de données		
Environnemental(e)			
Coefficient de partage octanol/eau	Manque de données		

9.2 Autres informations

- Aucun paramètre physique ou chimique supplémentaire noté

Section 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

- Pas de réactions dangereuses connues dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique

- Stable

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

- Il ne se produira pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter

- Matières incompatibles.

10.5 Matériaux incompatibles

- Agents oxydants forts.

10.6 Produits de décomposition dangereux

- La décomposition thermique peut entraîner la libération de vapeurs et de gaz irritants et toxiques. Oxydes de carbone.

Section 11 — Information toxicologique

11.1 Informations sur les effets toxiques

Composants	
Hydrogen peroxide (<= 0.1%)	7722-84-1 Multi-dose de toxicité: Ingestion/Oral-Lapin TDLo • 8.75 mg/kg 25 Week(s)-Continu; Endocrine:Effet sur le cycle menstruel; Effets sur la reproduction:Effets sur la paternité:Spermatogenèse; Nutrition et métabolisme:Changements métabolites bruts:Perte de poids ou diminution du gain de poids; Ingestion/Oral-Rat TDLo • 8.75 mg/kg 25 Week(s)-Continu; Endocrine:Effet sur le cycle menstruel; Effets sur la reproduction:Effets sur la paternité:Spermatogenèse; Nutrition et métabolisme:Changements métabolites bruts:Perte de poids ou diminution du gain de poids; Toxicité aiguë: Ingestion/Oral-Rat LD50 • 376 mg/kg; Gastro-intestinal:Péritonite; Sang:Globules rouges nucléés ou pigmentés; Sang:Variation du nombre des leucocytes (effet sur les globules blancs); Ingestion/Oral-Femme LDLo • 2626 µg/kg; Comportement:Coma; Poumons, thorax ou respiration:Cyanose; Gastro-intestinal:Nausées ou vomissements; Ingestion/Oral-Homme LDLo • 1429 mg/kg; Comportement:Coma; Gastro-intestinal:Changement dans la structure ou le fonctionnement de l'œsophage; Gastro-intestinal:Nausées ou vomissements; Ingestion/Oral-Homme TDLo • 1.429 mL/kg; Cerveau et membranes:Changements dans le système circulatoire (hémorragie, thrombose, etc.); Nerf périphérique et sensibilité:Paralysie flasque avec anesthésie appropriée; Vasculaire:Occlusion artérielle aiguë; Peau-Rat LD50 • 3 g/kg;

		Tumorigène/Cancérogène: Ingestion/Oral-Souris • 168 g/kg 30 Week(s)-Continu; <i>Tumorigène:Agent tumorigène équivoque selon les critères RTECS; Gastro-intestinal:Tumeurs;</i> Ingestion/Oral-Souris TDLo • 144 g/kg 26 Week(s)-Continu; <i>Tumorigène:Agent tumorigène équivoque selon les critères RTECS; Gastro-intestinal:Tumeurs;</i> Peau-Souris TDLo • 4032 mg/kg 18 Week(s)-Intermittent; <i>Tumorigène:Cancérogène selon les critères RTECS; Peau et appendices:Autre:Tumeurs; Tumorigène:Facilite l'action d'un agent cancérogène connu</i>
Component B (< 1%)	9011 -18- 1	Mutagène: Test du micronoyau • Ingestion/Oral-Souris • 84 g/kg 14 Day(s)-Intermittent; Toxicité aiguë: Ingestion/Oral-Rat LD50 • 20600 mg/kg; <i>Comportement:Somnolence (activité générale diminuée); Comportement:Ataxie; Gastro-intestinal:Hypermotilité, diarrhée</i>

GHS Properties	Classification
Toxicité aiguë	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Corrosion/irritation cutanée	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Lésion/irritation grave des yeux	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Sensibilisation cutanée	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Sensibilisation respiratoire	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Danger d'aspiration	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Cancérogénicité	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Mutagénicité de cellule germinale	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
Toxicité pour la reproduction	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données
STOT-SE	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données

	SIMDUT 2015 • Manque de données
STOT-RE	UE/CLP • Manque de données UN GHS 3 • Manque de données OSHA HCS 2012 • Manque de données SIMDUT 2015 • Manque de données

Effets éventuels sur la santé

Inhalation

- Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.
- Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible.

Peau

- Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.
- Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible.

Yeux

- Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.
- Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible.

Ingestion

- Aigu (immédiat)** • Dans des conditions normales d'utilisation, aucun effet sur la santé n'est attendu.
- Chronique (différé)** • Aucune donnée disponible.

Clef aux abréviations

LD = Dose létale

Section 12 — Information écologique

12.1 Toxicité

- Manque de données matérielles.

12.2 Persistance et dégradabilité

- Manque de données matérielles.

12.3 Potentiel bioaccumulatif

- Manque de données matérielles.

12.4 Mobilité dans le sol

- Manque de données matérielles.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

- Aucune évaluation PBT ou vPvB n'a été réalisée.

12.6 Autres effets nocifs

- Aucune étude n'a été trouvée.

Section 13 — Considérations de mise au rebut

13.1 Méthodes de traitement des déchets

- Déchets du produit** • Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.
- Conditionnement des déchets** • Éliminer le contenu et/ou le conteneur conformément aux réglementations locales, régionales, nationales, et/ou internationales.

Section 14 — Informations de transport

	14.1 Numéro ONU	14.2 Nom d'expédition des Nations Unies	14.3 Classe(s) de danger pour le transport	14.4 Groupe d'emballage	14.5 Dangers pour l'environnement
DOT	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	ADD
TDG	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	ADD
IMO/IMDG	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	ADD
IATA/ICAO	Sans objet	Non Réglementé	Sans objet	Sans objet	ADD

14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur • Rien de précisé

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC • Manque de données.

Section 15 — Informations réglementaires

15.1 Réglementation relative à la sécurité, la santé et l'environnement/ législation spécifique à la substance ou au mélange

Etat Droit de Savoir				
Composant	CAS	MA	NJ	PA
Component B	9011-18-1	Non	Non	Non
Hydrogen peroxide	7722-84-1	Oui	Oui	Oui
Sodium azide	26628-22-8	Oui	Oui	Oui
Component C	151-21-3	Non	Non	Non

Inventaire						
Composant	CAS	Canada NDSL	DSL du Canada	EU EINECS	TSCA	UE ELNICS
Component B	9011-18-1	Non	Oui	Non	Oui	Non
Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Sodium azide	26628-22-8	Non	Oui	Oui	Oui	Non
Component C	151-21-3	Non	Oui	Oui	Oui	Non

Canada

Travail

Canada - SIMDUT 1988 - Classifications des substances

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	C, D2B, E (20%, 25%, 30%); C, D1B, E, F (including 35%, 40%, 50%, 65%, 70%, 75%, 80%, 85%, 90%, 95%); C, D2B (9%, 10%, 15%)
• Sodium azide	26628-22-8	D1A
• Component C	151-21-3	D2B
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

Canada - SIMDUT 1988 - Liste de divulgation des ingrédients

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	1 %
• Sodium azide	26628-22-8	1 %
• Component C	151-21-3	1 %
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

Environnement**Canada - LCPE - Liste des substances prioritaires**

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

États-Unis**Travail****É.-U. - OSHA - Gestion de la sécurité des procédés - Produits chimiques très dangereux**

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	7500 lb TQ (>=52% by weight)
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - OSHA - Produits chimiques spécifiquement réglementés

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

Environnement**É.-U. - CAA (Clean Air Act) - 1990 Polluants atmosphériques dangereux**

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - CERCLA/SARA - Substances dangereuses et leurs quantités à déclarer

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	1000 lb final RQ; 454 kg final RQ
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - CERCLA/SARA - Radionucléides et leurs quantités à déclarer

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses QR EPCRA

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	1000 lb EPCRA RQ (concentration >52%)
• Sodium azide	26628-22-8	1000 lb EPCRA RQ
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - CERCLA/SARA - Section 302 Substances extrêmement dangereuses TPQ

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	1000 lb TPQ (concentration >52%)
• Sodium azide	26628-22-8	500 lb TPQ (this material is a reactive solid, the TPQ does not default to 10000 pounds for non-powder, non-molten, non-solution form)
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré
É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Rapports sur les émissions		
• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	1.0 % de minimis concentration
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré
É.-U. - CERCLA/SARA - Section 313 - Liste des produits chimiques PBT		
• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

Etats-Unis - Californie

Environnement

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Liste des substances cancérigènes

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour le développement

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Doses maximales admissibles (MADL)

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Niveaux de risque non significatifs (NSRL)

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

É.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Femme

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

E.-U. - Californie - Proposition 65 - Toxicité pour la reproduction - Homme

• Hydrogen peroxide	7722-84-1	Non énuméré
• Sodium azide	26628-22-8	Non énuméré
• Component C	151-21-3	Non énuméré
• Component B	9011-18-1	Non énuméré

15.2 Évaluation de sécurité chimique

- Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été effectuée.

Section 16 — Autres informations**Phrases pertinentes (code et texte entier)**

- H271 - Peut provoquer un incendie ou une explosion ; comburant puissant.
- H302 - Nocif en cas d'ingestion
- H314 - Provoque des brûlures graves de la peau et des lésions oculaires.
- H332 - Nocif en cas d'inhalation
- H335 - Peut provoquer une irritation des voies respiratoires

Date de révision

- 01/March/2019

Date de préparation

- 01/March/2019

Déclaration de non-responsabilité

- Les informations présentes sont données en toute bonne foi, mais il n'est fait aucune garantie, expresse ou implicite.

Clef aux abréviations

NDA = Aucune donnée disponible